



32 Clubs
2200 licencié(e)s



18 - Cher
28 - Eure-et-Loir
36 - Indre
37 - Indre-et-Loire
41 - Loir-et-Cher
45- Loiret



Fédération Française du jeu d'Echecs - Ligue du Centre-Val de Loire - <https://www.echecscentre-valdeloire.fr>

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES CLUBS DE LA LIGUE CVL

Le samedi 11/01/2025, à Tours (37) - Maison des Sports de Touraine, 3 rue de l'aviation

Rédacteur du compte-rendu : Didier NICOLAS (*date de finalisation du document* : 20/02/2025)

Réunion animée par Paul-Adrien SALLY, président de la Ligue Centre-Val de Loire

☎ **06.83.38.78.90**

✉ : **president@echecscentre-valdeloire.fr**

Ordre du jour :

14h30 : Décompte des voix et ouverture de la séance

15h00 : Rapport moral

15h20 : Bilan de la saison 2023-2024

16h50 : Instances de la ligue (proposition de modification des statuts)

17h00 : Temps d'échanges avec les clubs (projets 2024-2025 et au-delà, points divers et questions...)

18h00 : Clôture de l'Assemblée Générale

Personnes présentes à la réunion :

Anne-Sophie ALLANIC

Thierry BALANDIER

Sylvain CANTAGREL

Julie COLIN

Denis DUPEUX

Vincent GENRE

Yannis HOUX

Michel KRAUSS

François LE GUILLOU

Didier NICOLAS

Jean PÉNIQUAUD

Hadrien REUILLON

Ollivier RIOLAND

Paul-Adrien SALLY

Jean-Louis SALVAING

Jean-Claude TEMPLEUR

Eric VIGNELLES

Décompte des voix des clubs

Dans le tableau récapitulatif ci-dessous, listant tous les clubs de la ligue avec mention de leur nombre de voix, sont mentionnés les noms des représentants présents et votants à l'Assemblée Générale (présidents de club, ou membres de club porteur d'un pouvoir de son président, ou participants porteur de pouvoir(s) d'un autre club).

Le nombre de voix de chaque club représenté est indiqué en caractères gras : ce sont les chiffres comptabilisés dans le total des voix des clubs votants pour cette AG (décompte mentionné en bas à droite du tableau).

Le pourcentage de voix représentées permet à l'Assemblée de valablement délibérer.

Commune du club (code FFE)	Nombre de voix	Représentant
Bourges (G18009)	4	
Plaimpied-Givaudins (G18021)	2	
Chartres (G28006)	6	
Nogent-le-Roi (G28013)	2	
Châteaudun (G28023)	2	
Unverre (G28024)	1	Anne-Sophie ALLANIC
Dreux (G28022)	1	
Argenton-sur-Creuse (G36025)	2	
Châteauroux (G36006)	1	Paul-Adrien SALLY
Déols (G36029)	1	
Avoine (G37011)	4	Jean-Louis SALVAING
Tours (G37004)	4	François LE GUILLOU
Saint-Cyr-sur-Loire (G37046)	4	Paul-Adrien SALLY
Chambray-lès-Tours (G37049)	3	Olivier RIOLAND
Saint-Pierre-des-Corps (G37051)	3	Paul-Adrien SALLY
Bourgueil (G37014)	2	Yannis HOUX
Loches (G37053)	2	Jean-Claude TEMPLEUR
Descartes (G37015)	2	
Pernay (G37047)	1	
Chanceaux-sur-Choisille (G37054)	2	Vincent GENRE
Chenonceaux (G37044)	1	
Blois (G41006)	2	Didier NICOLAS
Vendôme (G41005)	2	
Saint-Aignan (G41031)	1	
Romorantin-Lanthenay (G41030)	1	
Lamotte-Beuvron (G41012)	1	
Veuzain-sur-Loire (G41032)	1	
Amilly (G45006)	4	Denis DUPEUX
Gien (G45021)	3	
Orléans (G45001)	4	Jean PÉNIQUAUD
Olivet (G45030)	4	Eric VIGNELLES
Chécy (G45013)	4	Thierry BALLANDIER
Saint-Cyr-en-Val (G45035)	1	
15 clubs représentés sur 33 (45%)	<u>TOTAL</u> : 78 voix	44 voix représentées sur 78 (56%)

1. Rapport moral

Le président présente, et commente en séance, son rapport moral à l'issue de la saison 2023-2024 :

« Avec une fin de mandature en équipe réduite, la ligue a poursuivi sa déclinaison du projet FFE, parfois même en initiant des actions ou en les envisageant avant que la FFE ne les mette en place. Nous sommes ainsi restés cohérents avec notre projet associatif, dérivé du projet sportif fédéral, toujours avec la volonté de mobiliser au mieux nos capacités. Pour illustrer ce propos, on peut citer la gestion des règlements (Ollivier, Jean-Claude, Julie, Anne-Sophie), le sujet du Pôle Espoirs pour lequel on discute avec les responsables au niveau FFE (Julie, Paul-Adrien), les activités concernant les scolaires (Anne-Sophie), etc. Sans oublier de souligner le travail précieux de Denis, qui « tient la boutique ».

De son côté, la ligue continue la politique actée il y a 4 ans pour supporter les clubs de manière plus intéressante que juste « rembourser la part ligue » des licences covid. Comme, par exemple, la prise en charge des frais d'inscription des équipes aux compétitions régionales, de façon à inciter les clubs à y participer, notamment ceux qui ont peu de marge de manœuvre sur le budget (*quid pour cette année ? point à débattre*).

Sur notre territoire, mentionnons deux pôles d'excellence et de dynamisme de la ligue :

- Le CDJE45 est toujours à la pointe : santé et handicap, tournois originaux et « hors balisage » inspirants, dynamisme et professionnalisme des encadrants et agents de développement, création de clubs (*actuellement à Bricy, sous la houlette du club d'Orléans*), développement scolaire.
- Le club de Chartres a vécu une saison fantastique en termes de résultats sportifs avec en apogée un titre de champions de France par équipe (top 16), des titres nationaux en catégories jeunes (Timothé Razafindratsima) et adultes (Deimanté Daulyte-Cornette). Il rayonne en France et à l'international (Alireza, Timothé, Augustin, Elise, Manon, Gata, Maxime, Marc'Andria).

Bravo à Sébastien et François pour la réussite remarquable de leur club !

Le défi de la ruralité est toujours terrible pour créer de l'activité autour d'un tournoi qui réussisse à attirer des joueurs extérieurs, pour proposer régulièrement des entraînements avec un entraîneur diplômé, pour attirer des jeunes, pour renouveler l'effectif...

Pour reprendre le constat fait l'an dernier : notre équipe n'avait pas toutes les ressources nécessaires (humaines, temps, énergie) pour aider suffisamment les CDJE que nous avons laissés seuls sur ces thématiques.

Eric Vignelles nous disait alors que, moyennant un peu « d'administratif », il est envisageable d'obtenir des aides publiques à hauteur de 40 % pour aider à créer un emploi de soutien aux clubs ruraux. Le problème, le frein principal, reste toujours le temps et le manque de bénévoles pour faire.

Cependant, notre ligue voit son nombre de licenciés s'accroître fortement en termes de licence B (*progression due essentiellement au milieu scolaire dans les départements 28, 37 et 45*), mais aussi en licence A donc concernant des joueurs participant effectivement à des compétitions.

Au chapitre des belles satisfactions, le championnat régional des jeunes à Blois s'est bien passé. Notons que le principe de la mixité de ces compétitions jeunes est désormais acquis.

En revanche, le championnat régional toutes catégories, dont l'open d'Amilly est le support, n'arrive toujours pas à se rendre attractif pour les joueurs des autres départements : une réflexion doit être entamée sur ce point. »

Résultat du vote : le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

2. Bilan de la saison 2023-2024

2-a Bilan financier :

Le trésorier Denis Dupeux présente les éléments comptables, compte de résultat et bilan financier (*).

A noter que nous avons renouvelé la convention tri-annuelle (période 2025-2027) avec la Région, pour un montant maximum atteignable de 5300 €.

() Ces informations sont tenues à disposition de tout membre de l'association, et tout président de club ou de CDJE, qui en ferait la demande.*

Résultat du vote : le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

2-b Bilan technique :

Ollivier Rioland fait le point sur le fonctionnement, tout à fait satisfaisant, de la Commission Technique. L'arrivée de Jean-Claude Templeur, qui fait équipe avec Ollivier en parfaite compréhension mutuelle, permet à cette commission de travailler avec efficacité. Le partage des tâches au sein du duo s'effectue constructivement, avec notamment un suivi des interclubs « au top ».

Suite à une question de Yannis Houx concernant le nombre de rondes réduit à 5 en Régionale 2 (alors qu'il y a 7 rondes en Nationale 4 et en Régionale 1), il est précisé que :

- Il était nécessaire de constituer 4 groupes de 6 équipes (plutôt que 3 groupes de 8 équipes) car 4 équipes de R1 descendent en R2, et donc 4 équipes de R1 devaient émerger pour accéder à la R1 (*les 4 premiers de chaque groupe en l'occurrence*).
- Mais afin de satisfaire toutes les équipes de R2 qui le souhaitent, la Commission Technique organisera 2 rondes additionnelles (*hors classement des équipes pour les montées/descentes, figé naturellement après la ronde 5*), dans une « phase finale inter-groupes » calée sur le calendrier des interclubs (16 et 30 mars 2025).

Suite à une question de Jean Péniquaud concernant le fonctionnement de la nouvelle règle du « noyau dur » à 25% (en R1, R2 et promotions départementales), la C.T. indique qu'aucun problème ou inconvénient n'a été noté de son côté, ni remonté par quiconque, à propos de cette règle moins contraignante qu'auparavant. Il sera toutefois attentivement surveillé en fin de saison qu'il n'y a pas de tentatives antisportives de profiter de cette règle.

La Commission Technique informe l'assemblée que :

- Le calendrier 2025-2026 est déjà à disposition.
- Le 7 décembre 2025 étant une date d'interclubs, et le 14 décembre étant la date recommandée pour la Coupe Loubatière, la date qui s'impose pour les championnats départementaux Jeunes est tout naturellement le week-end des 29 et 30 novembre 2025.
- Les arbitres de la ligue qui n'auraient pas veillé à remplir leur formulaire de contrôle d'honorabilité avant le 31/12/2024, doivent au plus vite s'acquitter de cette formalité, sous peine de ne pas être habilités à arbitrer une future compétition (*notamment les prochaines rondes des interclubs*). En effet, la FFE a désactivé (dès le 1^{er} janvier) la validité de tous les arbitres n'ayant pas satisfait à ce contrôle (il suffit bien sûr de remplir dûment sur le site le formulaire ad hoc pour retrouver immédiatement son statut d'arbitre). Ollivier signale que la question n'est pas anecdotique car nous sommes passés de 81 arbitres CVL à fin 2024, à seulement ... 59 arbitres au statut valide début 2025 !
- La sensibilisation des arbitres aux « Violences Sexistes et Sexuelles » (VSS) reste une démarche dont il convient de se préoccuper indépendamment des stages d'arbitrage, dans lesquels il n'est pas envisagé à ce jour qu'elle soit intégrée. Aucun délai n'a encore été fixé formellement aux arbitres, concernant l'exigence d'avoir suivi la sensibilisation VSS. Néanmoins, on ne saurait trop recommander à tous nos arbitres de se soucier, si ce n'est déjà fait, de faire cette sensibilisation.

2-c Secteur Jeunes :

Hadrien REUILLON présente le bilan 2023-2024.

Le club de Blois a pris le relais du club d'Avoine pour organiser, sous la responsabilité et la coordination d'Hadrien, les championnats régionaux Jeunes.

Ces compétitions se sont très bien déroulées et ont connu un franc succès, avec 170 jeunes présents parmi les qualifiés des catégories U8 à U16.

Si l'on ajoute l'Open Jeunes (ouvert aux « non qualifiés »), ainsi que les Cadets et Juniors ayant participé dans le cadre de « l'Open Accompagnateurs », cela ne fait pas moins de 190 jeunes qui se sont trouvés réunis pendant 4 jours (du 24 au 27 février 2024) pour en découdre sportivement sur les 64 cases du noble jeu (*)

() Avec 7 rondes pour tous, cela fait 85120 cases soumises pendant 4 jours à la réflexion intense des jeunes de la ligue, à l'occasion de ce bel événement dont ce chiffre impressionnant situe l'ampleur 😊.*

Précisons que votre serviteur a fait ici le choix de compter les cases par joueur, et non pas seulement par échiquier, tant il est vrai que sur un échiquier une case n'est pas forcément appréciée de la même façon par le conducteur des blancs et le conducteur des noirs !

CVL a terminé 9^{ème} ligue sur 19 à l'issue des championnats de France, avec en point d'orgue le titre remporté haut la main par Timothé Razafindratsima, en catégorie Cadets.

2-d Formation des animateurs et entraîneurs :

Jean-Louis SALVAING fait le point sur les différentes formations mises en œuvre.

En septembre 2023, une formation DIFFE a été animée par Xavier Bedouin (Maître International) ; et en janvier 2025, un DIFFE a également été organisée dans le Loiret (*demande de remboursement en cours de traitement au niveau de la FFE*).

Une demande en vue de monter une formation DEFFE avait été faite en 2023-2024. Elle a effectivement été concrétisée, avec un stage qui s'est tenu fin octobre (également sous la conduite de Xavier Bedouin). Les participants à ce stage sont en cours de finalisation de leur cursus, via un stage pratique à valider (*10 heures en individuel + 10 heures avec un tuteur de stage déjà lui-même détenteur du diplôme DEFFE*).

A noter que le Loiret souhaite organiser un autre stage DIFFE, idéalement en avril ou mai 2025 ; ce projet est en cours d'instruction.

Pour tous autres éventuels appels à candidatures, ne manquez pas de contacter Jean-Louis pour l'organisation des formations envisagées.

2-e Formation des arbitres :

Paul-Adrien Sally, Directeur de l'Arbitrage CVL, informe l'assemblée des résultats aux examens des sessions de décembre 2023 et juin 2024, qui se sont traduits par l'obtention complète des UV (Unités de Valeurs) nécessaires pour 11 nouveaux arbitres dans la ligue.

Au cours de la saison 2023-2024, des formations initiales ont eu lieu notamment à Bourges et Olivet. Il est à noter aussi la mise en œuvre de FC (Formation Continue) en ligne, susceptible de faciliter la participation à ce type de stages lorsqu'on manque de temps pour une formation « en présentiel », cependant plus conviviale bien sûr.

2-f Secteur Mixité :

Paul-Adrien Sally rappelle que c'est un secteur pour lequel il n'y avait pas de responsable en 2023-2024. *Mais une Commission Mixité est maintenant animée sous la responsabilité de Lisa Jabaly, à partir de la saison 2024-2025 (Cf compte-rendu du Comité Directeur du matin, dans lequel le sujet a été abordé ; et voir ci-dessous dans le présent compte-rendu : « Election de deux nouvelles personnes au Comité Directeur »).*

2-g Secteur Handicap :

Ce secteur n'était pas non plus suffisamment pris en charge auparavant. *Mais une Commission Handicap est maintenant animée sous la responsabilité d'Aurélien Renard-Vignelles et Sylvain Cantagrel à partir de la saison 2024-2025, avec également l'implication de Lisa Jabaly (Cf compte-rendu du Comité Directeur du matin, dans lequel le sujet a été abordé).*

2-h Secteur Scolaire :

Anne-Sophie Allanic récapitule les activités scolaires menées lors de la saison écoulée.

La finale scolaire académique de la ligue CVL s'est tenue dans le Loiret le dimanche 31 mars 2024 à la salle des fêtes de Loury :

- Pour le 37, seule l'école Joliot-Curie d'Avoine a fait le déplacement.
- Pour le 45, les écoles qualifiées étaient l'école Olympe de Gouges de Gidy et l'école Adrienne Bolland de Donnery.
- Pour le 28, seul le Pôle scolaire Les Sorbiers d'Unverre a présenté un nombre de joueur suffisant pour être qualifié.

Finalement, c'est l'école Joliot-Curie d'Avoine qui est sortie vainqueur. Elle a participé à la phase finale nationale, du 21 au 23 juin 2024 à Montmarault dans l'Allier.

Pour les collèges, le 37 et le 45 ont été rejoints par le 28 (*nous serons rejoints par le 18 et le 41 pour la saison 2024-2025*) :

- Pour le 28, le collège Joachim du Bellay d'Authon du Perche a fait sa première participation.
- Pour le 45, étaient qualifiés le collège de la forêt de Trainou et le collège La Sologne de Tigy.
- Pour le 37, seul le collège Henri Becquerel d'Avoine a pu se qualifier. Il a remporté le championnat académique et a participé à la phase finale du 14 au 16 juin 2024 à Montmarault, où il a fini 11^{ème} sur 25. Bravo à eux !

Concernant l'UNSS (collèges et lycées) il y aura uniquement des e-tournois pour les années à venir (*le collège André Malraux de Saint-Jean-de-la-Ruelle (45) a présenté 3 élèves en novembre 2024*). L'activité « jeu d'échecs », inscrite au « catalogue de l'EPS », relève de la compétence des professeurs d'Education Physique et Sportive.

Il est à noter qu'une formation conjointe Education Nationale et FFE a eu lieu en décembre 2024 et nous espérons que le dispositif Class'Échecs prenne encore plus d'ampleur dans les années à venir. Chacun d'entre nous peut être contacté par un inspecteur de l'Education Nationale ou par un conseiller pédagogique qui aura envie de faire entrer les échecs à l'école. Dans cette hypothèse, il nous faudra savoir saisir cette opportunité pour leur parler des tournois scolaires et les aider à motiver les enseignants.

Sophie Allanic et Romain Moussu sont à la disposition de tous pour apporter main forte à ce type de projets, et éventuellement envisager des subventions à l'appui ;).

Visibilité Usep/Unss/écoles : Jean Péniquaud attire l'attention sur l'intérêt qu'il y aurait à connaître le nombre d'écoles initiées par l'action de la ligue CVL : audit à confier aux CDJE, pour remontée des résultats à la ligue.

3. Instances de la ligue

Proposition de modification des statuts de la Ligue :

Suite aux discussions lors de l'AG électorale de septembre 2024, et avec des représentants de la FFE, il apparaît que nos statuts, fixant la composition du Comité Directeur à 16 membres, sont les plus contraignants des ligues. Face à la pénurie de bénévoles volontaires/disponibles pour s'engager et donner du temps, et face au constat que depuis plusieurs mandatures il n'y a qu'une seule liste candidate, il est proposé à l'Assemblée Générale des clubs une modification de nos statuts visant à diminuer le nombre minimal de personnes nécessaire pour présenter une liste.

Concrètement, il est demandé à l'AG de se prononcer sur la modification en gras dans le texte (*) ci-dessous (*extrait de nos statuts de 2016, toujours en vigueur, en pièce-jointe*), remplaçant l'extrait barré. L'objectif est de faciliter l'éventuelle émergence de listes concurrentes lors de nos élections, permettant d'offrir aux clubs un véritable choix entre plusieurs projets de développement de la pratique du jeu d'échecs dans notre région. Ainsi il suffirait d'une équipe de 8 personnes réunies autour d'un projet commun pour pouvoir se présenter. Le choix de la formulation autorise de la souplesse sur le nombre et permet à l'équipe élue en septembre 2024 de continuer ensemble.

(*)

Article 6 : Le Comité Directeur de la Ligue

6.1 Composition

*Le Comité Directeur est composé ~~de 16 membres~~ **d'au moins 8 membres**, comprenant au moins un médecin, un arbitre et un nombre minimum de licencié(e)s de chaque sexe garantissant leur représentation proportionnellement au nombre de licenciées dans les clubs qui composent la Ligue.*

Résultat du vote : ce changement des statuts est adopté à l'unanimité.

Election de deux nouvelles personnes au Comité Directeur :

Suite à l'AG de septembre 2024, lors de laquelle leurs noms ont été évoqués en réunion pour s'engager au Comité Directeur, il est demandé à l'AG de valider l'entrée au Comité Directeur de :

- Lisa JABALY (45, Chécy) qui a déjà pris les manettes du secteur mixité CVL et dont certains projets sont déjà prévus pour 2025.
- Jean MEUNIER-PION (45, Orléans) qui intégrera la Commission Technique en tant que nouveau responsable régional du élo (homologation « CVL » des tournois pour le « élo national »), mission actuellement gérée par Jean-Noël GRATEAU (37, Tours) qui a prévenu qu'il souhaite arrêter à la fin de la saison, les deux travaillant ensemble cette saison pour une transition efficace.

Résultat du vote : l'entrée au C.D. de Lisa Jabaly et de Jean Meunier-Pion est validée à l'unanimité.

Nous sommes donc désormais 18 membres au sein du Comité Directeur, et c'est une excellente nouvelle !

4. Temps d'échange avec les clubs

Ce moment convivial d'échange s'est déroulé pour la circonstance en partageant autour de galettes et cidre offerts par la Ligue.

Nouveaux clubs :

La perspective de voir naître de nouveaux clubs se précise dans le Loiret, avec « Vivre les échecs » (antenne du club de Chécy) et Bricy (qui bénéficie de l'appui du club d'Orléans).

Notons que la ligue attribue une subvention de 150 euros lors de la création d'un club.

Projet d'utilisation du jeu d'échecs en temps scolaire :

Thierry Balandier expose son projet d'intervention à l'école Jeanne Boisvinet de Savonnières (37).

Tout à fait indépendamment de l'intérêt que pourrait présenter ce projet, l'Assemblée observe que la Ligue n'a pas vocation à financer des activités spécifiques à telle ou telle école (d'autant plus que cette action pourrait in fine s'avérer faire concurrence au dispositif Class'échecs prôné par la FFE). Thierry Balandier précise qu'il aura très prochainement l'occasion de soumettre ce sujet à l'appréciation du CDJE37, et en effet il est de toute façon logique de partager en premier lieu auprès de l'instance départementale...

Anniversaire Philidor à Dreux :

Dans le cadre d'une semaine d'activités prévue l'an prochain sur le thème de la « Cité Royale de Dreux », un projet mérite d'être préparé pour inscrire les échecs au programme des festivités. En effet, en 2026 ce sera le tricentenaire de la naissance à Dreux du « Grand », François-André Danican Philidor, et c'est donc une occasion idéale pour promouvoir le jeu d'échecs.

Cf compte-rendu du Comité Directeur du matin, dans lequel le sujet a été abordé.

Championnat régional des jeunes :

Yannis Houx fait le constat que pour beaucoup de jeunes, tout particulièrement les U8 et U10 (qui jouent au rythme de 50' + 10'' par coup), la durée de 4 jours consécutifs est un frein regrettable à leur participation (problème de mobilisation et de disponibilité des parents, beaucoup d'attente pour peu de temps de jeu, etc).

Il suggère qu'une formule sur 2 jours, ou au plus 3, serait plus opportune au moins pour les plus jeunes ; et n'exclut pas l'hypothèse que toutes les catégories puissent jouer sur un rythme plus rapide qu'actuellement (*même si ensuite les qualifiés joueront à un rythme « lent » au championnat de France*).

Cette question est posée dans un souci de « démocratisation » du championnat, dont il constate que certains de ces jeunes joueurs en sont privés à cause des contraintes actuelles, essentiellement liées à la trop longue durée de cette compétition.

➔ Un bref débat contradictoire à ce propos s'est instauré en séance. Mais ce sujet sera débattu de façon plus approfondie lors du prochain Comité Directeur, le 14 juin à Olivet.

Frais d'inscription aux interclubs 2024-2025 :

La question est posée du maintien par la Ligue des frais d'inscription des équipes.

Résultat du vote : la gratuité des frais d'inscription interclubs 2024-2025 est approuvée à l'unanimité.

Calendrier ligue 2024-2025 :

La Coupe de la parité et la Nationale 2 Féminines seront organisées par le club d'Avoine, respectivement les dimanches 23 février et 23 mars 2025.

Calendrier ligue 2025-2026 :

Les dates des événements à inscrire au calendrier sont à communiquer par mail à vos présidents de CDJE, qui regrouperont les informations et les transmettront à notre Commission Technique.

La séance est levée à 18h10.